

Union & Commission Européennes :
Appui à la Sécurité Alimentaire & à la
Commercialisation des Produits Vivriers
dans les pays dits « en développement »

Herman van Rompuy, José-Manuel Barroso,
Andris Piebalgs et leurs subordonnés sont
incompétents ! ! !...

INDEX

1. Courriel à van Rompuy ; 7 mars 2011	3
1.1. Texte du courriel	3
1.2. Commercialisation des produits vivriers : LE Grand Secret (de Polichinelle ?) ! 22 février 2011	3
2. Réponse des services de van Rompuy	7
2.1. Courriel de Davine Dujardin ; 13 mai 2011	7
2.2. Pièces jointes : « 2011-027-Polichinelle.doc »	7
3. Réponse de Llabrés à van Rompuy ; 16 mai 2011	9
3.1. Courriel de Llabrés	9
3.2. Lettre de Llabrés à van Rompuy	9
3.3. Lettre de Llabrés à van Rompuy restée sans réponse à ce jour	11
4. Réponse de la Commission Européenne, du 11 mai 2011, au courriel du 7 mars 2011 de Llabrés	11
Courriel	11
5. Réponse de Llabrés au courriel de la Commission ; 7 juin 2011	12
5.1. Texte du courriel	12
5.2. Ce courriel du 7 juin 2011 est resté sans réponse à ce jour	13
6. Courriel de Llabrés à van Rompuy ; 20 juin 2011	14

1. Courriel à van Rompuy ; 7 mars 2011

1.1. Texte du courriel

Sujet : Communication pour le Conseil Européen

De : "Jean-Pierre Llabrés" <Jean-Pierre.Llabres@laposte.net>

À : Marina.Stas@european-council.europa.eu

Date : 07/03/2011 15:18

Pièces jointes : Commercialisation produits vivriers_LE_Grand_Secret.pdf

Chère Madame Stas,

Veillez transmettre le présent courriel ainsi que le document joint à Monsieur Herman Van Rompuy.

Bien cordialement,

Jean-Pierre Llabrés

Cher Monsieur van Rompuy,

Je m'adresse à vous afin que vous puissiez présenter ma Communication au Conseil Européen.

Cette communication concerne la problématique de la Sécurité Alimentaire dans les pays dits "en développement" durant les 60 dernières années.

Dans le document joint, je démontre que tous les efforts qui ont été consentis, durant les 60 dernières années, en matière d'aide à la Sécurité Alimentaire dans les pays dits "en développement", notamment en matière de Produits Vivriers, ont été vains.

Je me tiens à la disposition du Conseil Européen pour lui exposer ma Communication ainsi que pour lui présenter des solutions adéquates en matière de Sécurité Alimentaire.

Bien cordialement,

Jean-Pierre Llabrés

Économiste ; Consultant international

Expert en stratégies de Sécurité Alimentaire et en Commercialisation de produits agricoles (alimentaires et non alimentaires)

21, place Foch

F-29260 Lesneven

France

Téléphone fixe : 00*33 [0] 952 15 96 47

Téléphone portable : 00*33 [0] 666 10 79 33

Blog : <http://www.sincerites.org/>

E-mail : Jean-Pierre.Llabres@laposte.net

Il faut penser en héros pour, simplement, se comporter en être humain digne de ce nom. **May Sarton.**

1.2. Commercialisation des produits vivriers :

LE Grand Secret (de Polichinelle ?) ! 22 février 2011

Pardonnez-moi si, d'emblée, je tue tout suspense en vous révélant que LE Grand Secret concernant la commercialisation des produits vivriers ne constitue bien qu'un secret de Polichinelle. Si je paraphrasais le titre d'un ouvrage de René Girard, je dirais qu'il s'agit là « Des choses *connues* depuis la fondation du monde ».

Mais, alors, me direz-vous, pourquoi y consacrer un article ? Tout simplement parce que « LE Grand Secret de Polichinelle autour de la commercialisation des produits vivriers » continue de générer une catastrophe socioéconomique et humanitaire chez les agriculteurs des pays dits « en développement ».

Je propose, ci-dessous, un schéma théorique ultra-épuré des principes et des mécanismes de fonctionnement de la commercialisation naturelle des produits vivriers stockables, tels que les céréales, sous forme d'un graphique élaboré sur la base d'hypothèses visant à simplifier le problème sans que le graphique perde de sa représentativité.

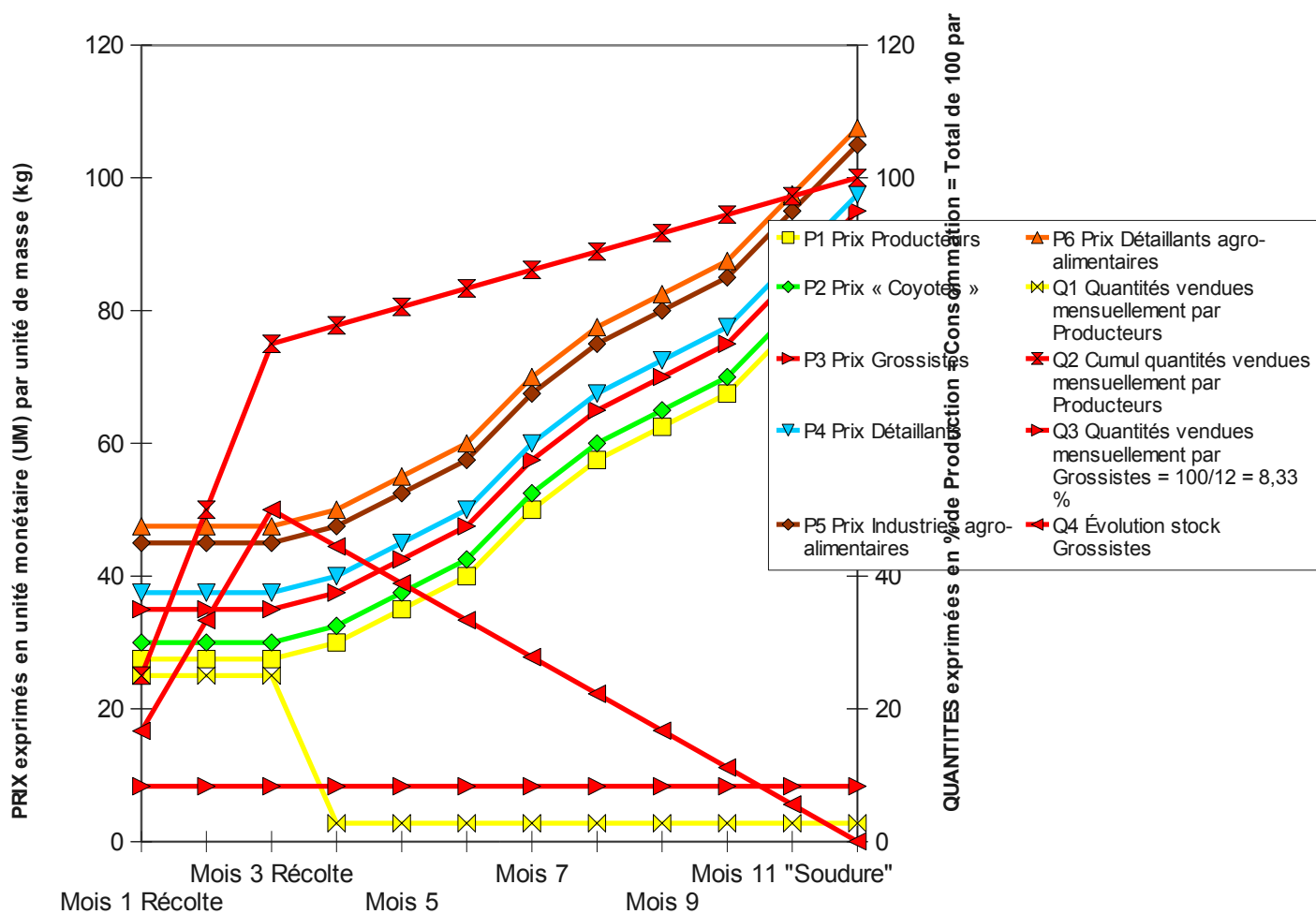
Hypothèses :

Une seule récolte annuelle ;

Production = Consommation = 100 et,

donc : Exportation = Importation = néant ;

les Industries agro-alimentaires achètent exclusivement aux grossistes-stockeurs.



Ce graphique, où des courbes différentes ont la même couleur, appelle quelques explications. Par exemple, les quantités mensuelles vendues par les producteurs (Q1) figurent en jaune de même que la courbe des prix de vente des producteurs (P1). Dans cet esprit, la courbe retraçant le cumul des quantités vendues par les producteurs (Q2) devrait également être en jaune. Mais, celle-ci figure en rouge car ces quantités cumulées sont, en réalité, achetées par les grossistes, dès la période de récolte, et constituent leur stock (celui des grossistes). La courbe de leurs prix de vente (P3) est également en rouge ainsi que celle représentant leurs ventes mensuelles (Q3) et celle indiquant l'évolution du stock des grossistes-stockeurs (Q4).

Deux constats fondamentaux ressortent de ce graphique :

1)

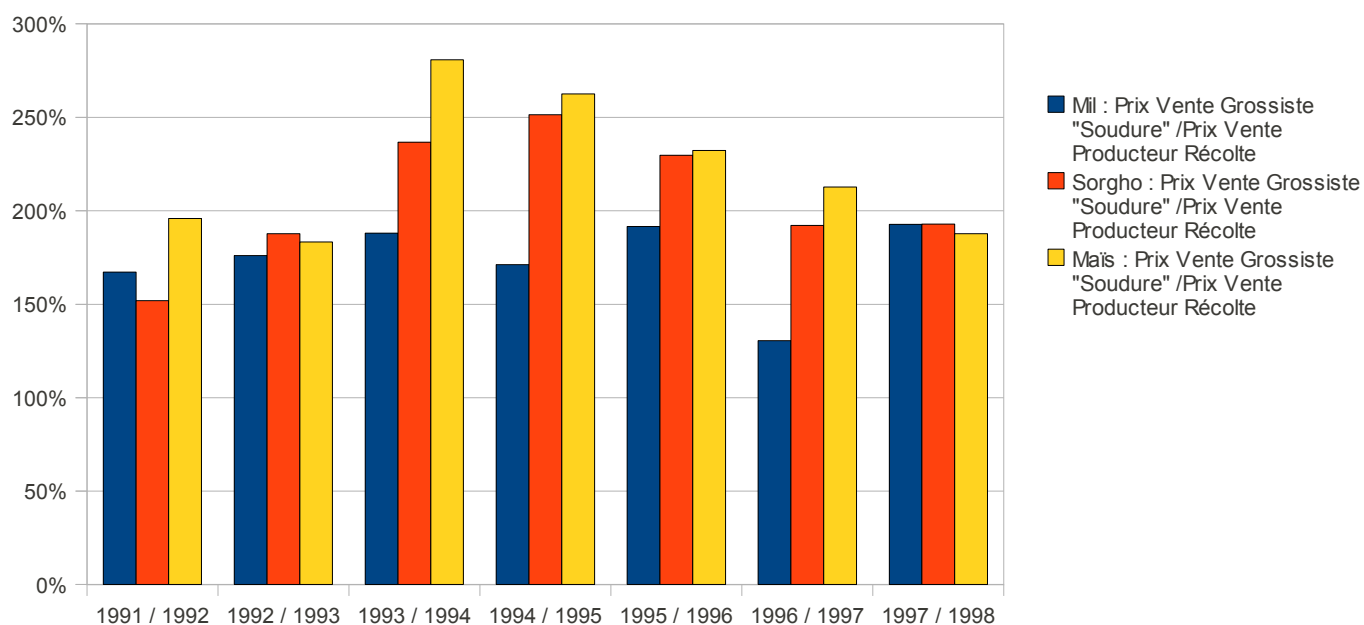
Les producteurs vendent massivement leurs produits durant la période de récolte ce qui provoque une forte baisse des prix. En année de récolte excédentaire, auto-suffisante ou excédentaire, les prix perçus par les producteurs restent très proches de leurs coûts de production.

2)

Les grossistes-stockeurs achètent la grande majorité de leur stock au moment de la récolte, profitant des bas prix, puis revendent tout au long de l'année, à des prix nettement plus élevés leur permettant de réaliser des marges hyper-confortables (amortissement logique des frais de stockage + marge substantielle de « spéculation ») en le revendant depuis la récolte jusqu'à la « soudure », période précédant immédiatement la récolte suivante.

Dans ce cas de figure totalement théorique, en moyenne annuelle, les grossistes-stockeurs réalisent une marge brute de 63 % sur leur prix d'achat (Prix Vente Grossiste « soudure » / Prix Vente Producteur Récolte = 163 %). Il en va de même pour ce qui concerne les Industries Agro-Alimentaires si, au lieu d'acheter exclusivement aux grossistes-stockeurs, elles s'approvisionnent, via les intermédiaires (« coyotes »), auprès des producteurs durant la période de récolte.

Cette observation est corroborée par les résultats réels constatés, encore de nos jours, dans de nombreux pays ; comme, par exemple, au Burkina Faso par Ellen Hanak-Freud dont les résultats sont présentés ci-dessous.



Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et le début des indépendances, c'est sur ce constat des trop faibles marges réalisées par les producteurs et celles excessives engrangées par les grossistes-stockeurs que les pays bailleurs d'Aide Publique au Développement (APD) (Économique ?) et les pays bénéficiaires ont développé des réseaux de stockage et des offices de commercialisation et de régulation des marchés (marketing boards) afin d'accroître les marges des producteurs et réduire les prix des produits vivriers pour les consommateurs.

Malheureusement, si la construction des réseaux de stockage n'a pas posé de problème, les stratégies commerciales dévolues aux offices de commercialisation se sont avérées totalement ineptes et ont généré de tels déficits financiers que l'ensemble est parti en capilotade. À ce jour, il est probable que nul ne sait combien de milliards d'Euros, pendant des décennies, ont été « investis », gaspillés, dans ces infrastructures de stockage, aujourd'hui hors de service, et ces « pseudo-stratégies » commerciales.

Depuis les années 1980, les réseaux de stockage sont obsolètes faute de ressources financières pour les entretenir et les offices de commercialisation, quand ils existent encore, se contentent, au mieux, d'observer l'évolution des marchés ou, au pire, de gérer de trop coûteux et inutiles stocks de sécurité.

Au final, les producteurs de vivriers se retrouvent dans leur peu enviable situation antérieure...

Pourtant, le contexte de la commercialisation des produits vivriers n'a changé en rien dans les pays dits « en développement ».

Malgré ce constat, il est à noter que, par exemple, Ellen Hanak-Freud ne retient pas l'hypothèse du stockage de longue durée réalisé par des grossistes-stockeurs. Cependant, sa démonstration est entachée d'erreur ([De l'aide au SOUS-développement du Burkina Faso](#)) et n'explique, en aucune manière, qui stockerait le gros des récoltes.

L'hypothèse, selon laquelle les producteurs en seraient les acteurs, ne tient pas car non conforme à l'observation et parce que, dans ce cas, les prix ne baisseraient pas au moment de la récolte et ils amélioreraient considérablement leurs marges et revenus ce qui leur permettrait d'augmenter leur productivité.

Par ailleurs, on constate que l'analyse de la commercialisation des produits vivriers dans les pays dits « en développement » s'est fortement dégradée.

Avec les meilleures intentions du monde, il est possible de commettre des contresens qui pourraient être lourds de conséquences.

Par exemple, au Honduras, les analystes utilisent le vocable péjoratif de « coyotes » (cf. premier graphique) pour désigner les commerçants itinérants qui sillonnent les campagnes pour collecter les produits vivriers auprès des agriculteurs afin d'aller les revendre chez les grossistes-stockeurs. Pour ces analystes, les « coyotes » seraient responsables des bas prix constatés durant les périodes de récolte et, en conséquence, ils souhaiteraient la disparition de ces intermédiaires.

Or, cette approche est totalement erronée car les bas prix de la période de récolte ne résultent que de l'offre involontairement massive des producteurs durant cette période. Les « coyotes » n'y ont aucune responsabilité et, par ailleurs, s'ils venaient à disparaître, ou à être empêchés d'exercer leur métier, ce serait catastrophique pour les agriculteurs qui demeureraient au bord de leur champ à regarder pourrir leurs produits vivriers...

Il est possible de citer d'autres exemples de la dégradation de l'analyse de la problématique de commercialisation des produits vivriers dans les pays dits « en développement ».

Par exemple, au Togo, en 1981, deux experts, Messieurs Lalau-Kéraly et Surgers, ont réalisé une étude intitulée « Produits vivriers au Togo : Formation des prix ; Circuits commerciaux ». Ayant étudié sur 5 récoltes de maïs, 1975 à 1979, les prix pratiqués à la production en zone excédentaire et à la consommation en zone déficitaire, ils constatèrent que les marges sont constantes en valeur absolue.

Telle est la conclusion de leur étude, confirmée, en 1982, par un autre expert, John Humphrey, qui, dans son étude intitulée « Analyse des opérations et des objectifs de Togograin », affirme : « Les circuits commerciaux actuels constituent le moyen le moins coûteux d'approvisionnement des villes en produits alimentaires et le potentiel de spéculation, dans le contexte d'une « théorie du complot », à laquelle adhèrent de nombreux politiciens et fonctionnaires togolais, est plus imaginaire que réel ».

Pourtant, les graphiques de prix utilisés et étudiés par ces experts montrent, à l'évidence, que, si ces prix varient bien en parallèle aux instants « T1, T2, ..., Tn » (d'où le parallélisme des courbes de prix), leurs fluctuations, entre la « récolte » et la « soudure », permettent à des grossistes-stockeurs de réaliser, comme au Burkina Faso déjà cité, des marges brutes plus que confortables en achetant massivement au moment de la récolte pour revendre tout au long de l'année et, particulièrement, au moment de la soudure.

Ceci dit, afin de ne pas se tromper de cible, il apparaît absolument nécessaire de préciser que les opérateurs économiques qui profitent de la structure actuelle du marché des produits vivriers et de ses anomalies ne sont pas responsables de cette structure et de ses défauts.

Cela relève de la structure naturelle, et inique, des principes et des mécanismes de fonctionnement de la commercialisation des produits vivriers stockables.

Constater cela ne signifie absolument pas qu'il faut s'y résigner et renoncer à modifier la situation dans un sens plus favorable au producteur et au consommateur.

Or, malheureusement, depuis plus de 30 ans, maintenant, il semble que les pays bailleurs d'Aide Publique au Développement (APD) (Économique ?) et les pays bénéficiaires aient « oublié » leur analyse fondamentale initiale qui demeure vérifiée dans la réalité et que, par ailleurs, nombre d'experts produisent des études dégradées et par trop parcellaires, amnésiques ou aveugles.

Au terme de cette brève réflexion sur la commercialisation des produits vivriers dans les pays dits « en développement », il se confirme donc que « LE Grand Secret » en la matière est bien un secret de Polichinelle.

Cependant, il apparaît également, et de manière évidente, que « LE Grand Secret » doit être remplacé par « LE Grand Mystère » de l'intervention des pays bailleurs d'Aide Publique au Développement (APD) (Économique ?) et des pays bénéficiaires en matière de commercialisation des produits vivriers dans les pays dits « en développement ».

« LE Grand Mystère » tient en quatre questions :

Pourquoi l'analyse fondamentale initiale et incontestable est-elle apparemment ignorée depuis plus de 30 ans ?

Pourquoi plus rien n'est fait pour développer des réseaux de stockage et des stratégies commerciales rationnelles, cohérentes et rentables ?

Incompréhension ?

Incompétence ? ...

Conclusion :

La culture de produits vivriers constitue une des composantes majeures de la problématique de Sécurité Alimentaires dans les pays développés comme dans les pays dits « en développement ».

Or, dans ces derniers, on constate que le soutien aux produits vivriers se résume, grosso modo, en deux phases :
1950 – 1980 :

30 années consacrées à la construction d'infrastructures de stockage et à l'élaboration de stratégies commerciales si ineptes qu'elles n'ont généré que des pertes financières qui ont entraîné l'obsolescence des structures de stockage.

1980 – 2010 :

30 années durant lesquelles plus rien n'a quasiment été fait en matière de stockage et où les stratégies commerciales ineptes ont été remplacées par le coûteux et inutile concept de gestion de stocks de sécurité.

Au terme de ces 60 années, il s'avère qu'il conviendrait de tout reprendre depuis le début. Et rien n'indique qu'on en prenne le chemin. Pauvres agriculteurs et consommateurs des pays dits « en développement » !...

2. Réponse des services de van Rompuy

2.1. Courriel de Davine Dujardin ; 13 mai 2011

Sujet : FW: Communication sur la Sécurité Alimentaire (quantitative) pour le Conseil Européen

De : "DUJARDIN Davine" <Davine.Dujardin@european-council.europa.eu>

À : Jean-Pierre.Llabres@laposte.net

CC : "STAS Marina" <marina.stas@european-council.europa.eu>, "Boixareu Angel" <angel.boixareu@consilium.europa.eu>

Date : 13/05/2011 13:26

Pièces jointes : 2011-027-Polichinelle.doc

Cher Monsieur,

Comme convenu au téléphone, on a demandé aux services du Conseil spécialisé dans le domaine, de vous faire des commentaires additionnels.

Je vous envoie le résultat de leur travail.

Bien à vous,

Davine Dujardin.

2.2. Pièces jointes : « 2011-027-Polichinelle.doc »



**CONSEIL DE
L'UNION
EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 13 mai 2011

**SECRETARIAT
GÉNÉRAL**

Direction générale B
Agriculture et Pêche

Aspects internationaux et
horizontaux de la PAC,
notamment régimes de

NOTE AU DOSSIER

Objet : Quelques commentaires sur le document de M. Jean-Pierre Llabrés intitulé "Commercialisation des produits vivriers: le grand secret (de Polichinelle ?)!"

Référence : AGRI/DGBIB/2011/NF/2011-027 DGB I RD

Le document traite du dysfonctionnement de la chaîne alimentaire dans les pays en voie de développement et dénonce (*dénonce*) le gaspillage de l'aide publique que les pays donateurs ont déboursée pendant ces dernières 60 années afin d'améliorer la situation pour les agriculteurs et les consommateurs dans ces pays.

M. Llabrés affirme que les donateurs occidentaux ont créé, en vue d'accroître les marges réalisées par les agriculteurs et de réduire les prix payés par les consommateurs, des infrastructures de stockage et des mécanismes de régulation des marchés dans les pays en voie de développement qui sont complètement inaptes (*ineptes ; pour confondre inaptitude et ineptie, il faut être, à la fois, inapte et inepte = incompetent*). Il suggère de tout reprendre depuis le début, en partant de l'analyse fondamentale de problèmes bien connus, afin de développer des réseaux de stockage et des stratégies commerciales rationnelles, cohérentes et rentables.

Les idées exprimées par M. Llabrés appellent les **commentaires** suivants:

- L'Union européenne est tout à fait consciente des défis importants que pose le fonctionnement de la chaîne alimentaire dans le contexte de la sécurité alimentaire globale. Il s'agit d'un problème complexe dont les raisons profondes et les conséquences sont nombreuses et qui a des incidences sur l'ensemble des politiques de l'UE. Cette question reste prioritaire pour l'UE, notamment sous l'angle de la coopération au développement, de la politique commerciale et de l'agriculture.
- Il va de soi que l'Union européenne participe très activement aux discussions internationales qui s'intéressent au problème de la sécurité alimentaire globale. L'Union reste attachée à promouvoir une réponse collective et cohérente à ce problème, en particulier dans le cadre des Nations unies et de la FAO, des institutions financières internationales, ainsi que du G8 et du G20. Elle s'est déclarée prête à jouer pleinement son rôle dans la mise en œuvre de la déclaration approuvée à Rome le 5 juin 2008 lors de la conférence de haut niveau de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale.

- Finalement, il convient de noter que l'OCDE à Paris a prévu d'organiser en octobre 2011 un "Forum OCDE" qui aura pour thème le fonctionnement de la chaîne alimentaire et les pays en voie de développement ("*Global food chains and developing countries*"), thème qui englobe parfaitement les questions abordées par M. Llabrés dans son document. Aux Fora OCDE participent représentants des gouvernements et des organisations internationales, des analystes, experts et chercheurs internationaux, ainsi que d'autres acteurs et groupes de la société civile.

3. Réponse de Llabrés à van Rompuy ; 16 mai 2011

3.1. Courriel de Llabrés

Sujet : Communication sur la Sécurité Alimentaire (quantitative) pour le Conseil Européen des Chefs d'Etats & de Gouvernements

De : "Jean-Pierre Llabrés" <Jean-Pierre.Llabres@laposte.net>

À : "STAS Marina" <marina.stas@european-council.europa.eu>

CC : "DUJARDIN Davine" <Davine.Dujardin@european-council.europa.eu>, "Boixareu Angel" <angel.boixareu@consilium.europa.eu>

Date : 16/05/2011 08:34

Pièces jointes : Lettre_van_Rompuy.pdf

Chère Madame Stas,

Merci de vouloir bien imprimer la lettre (Lettre_van_Rompuy.pdf) ci-jointe afin de la remettre en mains propres à Monsieur van Rompuy.

Bien cordialement,

Jean-Pierre Llabrés

3.2. Lettre de Llabrés à van Rompuy

21, place Foch
F-29260 Lesneven
France

Téléphones
33 [0] 952 15 96 47
33 [0] 666 10 79 33

E-mail
Jean-Pierre.Llabres@laposte.net

Herman van ROMPUY

Président du Conseil de
l'Union Européenne

Objet : Communication sur la Sécurité Alimentaire (quantitative) pour le
Conseil Européen des Chefs d'États & de Gouvernements

Cher Monsieur van Rompuy,

Début mars 2011, en appui à la proposition en objet, je vous ai adressé un document-diagnostic intitulé :
« Commercialisation des produits vivriers : LE Grand Secret (de Polichinelle ?) ! ».

En réponse à ce document-diagnostic, le 13 mai, votre assistante, Madame Davine Dujardin, m'a adressé une
« **note anonyme** » référencée « AGRI/DGBIB/2011/NF/2011-027 DGB I RD » ayant pour objet : « Quelques
commentaires sur le document de M. Jean-Pierre Llabrés ».

La première partie (2 §) de cette note anonyme fait l'impasse sur le détail de ma démonstration des
dysfonctionnements de l'appui à la sécurité alimentaire et à la commercialisation des produits vivriers dans les
pays dits « en développement ». Mais, cette note anonyme reprend toutes mes conclusions sans aucunement les
infirmer.

En clair : cette note anonyme cautionne involontairement et implicitement la valeur et l'exactitude de mon
document-diagnostic.

Toujours dans sa première partie, cette note anonyme ajoute que « [M. Llabrés] suggère de tout reprendre
depuis le début, en partant de l'analyse fondamentale de **problèmes bien connus** [...] ». Cependant, il n'est pas
précisé si ces problèmes sont bien connus de moi-même ou des bailleurs de fonds d'APD tels que l'Union
Européenne.

Mon expérience sur le terrain prouve que, si, par hypothèse, les bailleurs de fonds connaissaient bien et étaient
bien conscients de ces « **problèmes bien connus** », ils se gardent bien de tenir compte de leur connaissance pour
développer des projets rationnels sur le terrain !...

Donc, si ces problèmes sont bien connus de l'Union et de la Commission européennes, la question se pose de
savoir pourquoi, depuis des dizaines d'années, elles s'obstinent à refuser d'y apporter des solutions adéquates.

La seconde partie (3 §) de cette note anonyme se perd dans des tombereaux de généralités relatives aux bonnes
intentions de l'Union Européenne en matière « *des défis importants que pose le fonctionnement de la chaîne
alimentaire dans le contexte de la sécurité alimentaire globale* ».

Il y est précisé que « *l'OCDE à Paris a prévu d'organiser en octobre 2011 un « Forum OCDE » qui aura pour
thème le fonctionnement de la chaîne alimentaire et les pays en voie de développement (« Global food chains
and developing countries* »), thème qui englobe parfaitement les questions abordées par M. Llabrés dans son
document ».

Cependant, rien de concret, par rapport aux problèmes que je soulève dans mon document-diagnostic, n'est précisé au-delà de toutes ces magnifiques généralités. Et il en va exactement de même pour ce qui concerne la Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen : « Un cadre stratégique de l'UE pour aider les pays en développement à relever les défis liés à la sécurité alimentaire » [SEC(2010)379 ; Bruxelles, 31 mars 2010 ; COM(2010)127 final].

Il en résulte que, si le futur Forum OCDE et la Communication précitée englobent bien les questions abordées par mon document-diagnostic, ils le font de manière si parfaitement générale qu'il leur serait impossible d'apporter des réponses concrètes aux problèmes concrets que je pose dans mon document-diagnostic.

Au demeurant, ma très longue expérience du terrain me permet d'affirmer que les principes généraux formulés de manière théorique ne se concrétisent, sur le terrain, dans les pays dits « en développement », que par des projets absurdes et ineptes hors de toute rationalité économique, cohérence, rentabilité et efficacité au bénéfice des « plus pauvres », les agriculteurs fournissant les produits vivriers, composante majeure de la Sécurité Alimentaire Mondiale.

En conséquence de ce qui précède, je réitère instamment ma proposition de Communication sur la Sécurité Alimentaire (quantitative) pour le Conseil Européen des Chefs d'États & de Gouvernements ainsi que, après que vous aurez étudié mon document-diagnostic (ci-joint), ma demande d'un rendez-vous téléphonique avec vous, à une date et une heure à notre mutuelle convenance, afin que nous puissions échanger sur ce sujet extrêmement important, vital pour les populations rurales des pays dits « en développement ».

Croyez, cher Monsieur van Rompuy, en ma meilleure considération.

3.3. Lettre de Llabrés à van Rompuy restée sans réponse à ce jour.

4. Réponse de la Commission Européenne, du 11 mai 2011, au courriel du 7 mars 2011 de Llabrés

Courriel

Sujet : Sécurité alimentaire

De : EUROPEAID-I2@ec.europa.eu

À : Jean-Pierre.Llabres@laposte.net

CC : Philip.Mikos@ec.europa.eu, Willem.OLTHOF@ec.europa.eu, Jennifer.KEEGAN-BUCKLEY@ec.europa.eu, Mathieu.BRIENS@ec.europa.eu, Maud.ARNOULD@ec.europa.eu

Date : 11/05/2011 12:21

Pièces jointes : CCL_Conseil.pdf, COMM_PDF_COM_2010_0127_F_FR_COMMUNICATION.pdf

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre intérêt et préoccupation pour la sécurité alimentaire globale, en particulier celle des plus pauvres. Comme je vous l'ai indiqué dans notre conversation téléphonique de ce jour, je vous transmets les documents qui servent de référence au niveau européen, à savoir la Communication adoptée en 2010 par la Commission(jointe), suite à un long processus de consultation impliquant les Etats membres, les pays bénéficiaires, les représentants des organisations paysannes du nord et du sud, les organisations non gouvernementales actives dans ce domaine, la société civile et les organisations internationales spécialisées.

Comme je vous l'ai expliqué, vous comprendrez qu'il n'est pas envisageable à court terme de revoir cette politique qui d'ailleurs a reçu un soutien très large des parties prenantes consultées. Vous devriez y trouver de nombreuses réponses à vos propres questions sur le sujet et le cas échéant des convergences avec vos propres propositions.

Par ailleurs, je vous transmets également l'adresse URL de Mr Olivier De Schutter, <http://www.srfood.org/index.php/fr>, Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le Droit à l'Alimentation, qui fait également autorité dans le domaine de la sécurité alimentaire et qui a clairement manifesté son support à l'approche européenne.

J'espère que toute cette information vous convaincra de l'engagement européen dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations".

Pour Marc Debois
Céline Kakema
European Commission
EuropeAid - Development and Co-operation Directorate-General
Thematic issues Sustainable management of natural resources
Unit I2 SC15 - 4/004 - 1049 Brussels – Belgium
Celine.kakema@ec.europa.eu

5. Réponse de Llabrés au courriel de la Commission ; 7 juin 2011

5.1. Texte du courriel

Sujet : ARES 256945 - Sécurité alimentaire

De : "Jean-Pierre Llabrés" <Jean-Pierre.Llabres@laposte.net>

À : Marina.Stas@european-council.europa.eu

CC : Davine.DUJARDIN@european-council.europa.eu, Jose-Manuel.Barroso@ec.europa.eu, Arianna.Vannini@ec.europa.eu, Andris.Piebalgs@ec.europa.eu, Maud.ARNOULD@ec.europa.eu, Fokion.FOTIADIS@ec.europa.eu, Mathieu.BRIENS@ec.europa.eu, Philip.Mikos@ec.europa.eu, Marc.Debois@ec.europa.eu, Willem.OLTHOF@ec.europa.eu, Jennifer.KEEGAN-BUCKLEY@ec.europa.eu, Angel.Boixareu@european-council.europa.eu

Date : 07/06/2011 13:07

Objet : Communication sur la Sécurité Alimentaire (quantitative) pour le Conseil Européen des Chefs d'États & de Gouvernements

Cher Monsieur van Rompuy,

Début mars 2011, en appui à la proposition en objet, je vous ai adressé un document-diagnostic intitulé : « Commercialisation des produits vivriers : LE Grand Secret (de Polichinelle ?) ! ».

En réponse à ce document-diagnostic, le 13 mai, votre assistante, Madame Davine Dujardin, m'a adressé une « **note anonyme** » référencée « AGRI/DGBIB/2011/NF/2011-027 DGB I RD » ayant pour objet : « Quelques commentaires sur le document de M. Jean-Pierre Llabrés ».

Depuis, je vous ai adressé une lettre, du 16 mai, à laquelle vous n'avez pas répondu.

Parallèlement, du fin fond de la hiérarchie de la Commission (Barroso / Piebalgs / Fotiadis / Mikos / Debois), m'est parvenu le texte ci-dessous qui m'a été présenté comme la **réponse officielle de la Commission** à mon document-diagnostic sur la Sécurité Alimentaire des pays dits "en développement" et la commercialisation des produits vivriers.

QUOTE

Expéditeur: "DEVCO I2" <EUROPEAID-I2@ec.europa.eu>

Destinataire: "Jean-Pierre.Llabres@laposte.net" <Jean-Pierre.Llabres@laposte.net>

Cc: "MIKOS Philip (DEVCO)" <Philip.Mikos@ec.europa.eu>, "OLTHOF Willem (DEVCO)" <Willem.OLTHOF@ec.europa.eu>, "KEEGAN-BUCKLEY Jennifer (DEVCO)" <Jennifer.KEEGAN-BUCKLEY@ec.europa.eu>, "BRIENS Mathieu (DEVCO)" <Mathieu.BRIENS@ec.europa.eu>, "ARNOULD Maud (CAB-PIEBALGS)" <Maud.ARNOULD@ec.europa.eu>

Objet: Sécurité alimentaire

Date : 11/05/2011 12:21

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre intérêt et préoccupation pour la sécurité alimentaire globale, en particulier celle des plus pauvres. Comme je vous l'ai indiqué dans notre conversation téléphonique de ce jour, je vous transmets les documents qui servent de référence au niveau européen, à savoir la Communication adoptée en 2010 par la Commission(jointe), suite à un long processus de consultation impliquant les Etats membres, les pays bénéficiaires, les représentants des organisations paysannes du nord et du sud, les organisations non gouvernementales actives dans ce domaine, la société civile et les organisations internationales spécialisées.

Comme je vous l'ai expliqué, vous comprendrez qu'**il n'est pas envisageable à court terme de revoir cette politique** qui d'ailleurs a reçu un soutien très large des parties prenantes consultées. Vous devriez y trouver de nombreuses réponses à vos propres questions sur le sujet et le cas échéant des convergences avec vos propres propositions.

Par ailleurs, je vous transmets également l'adresse URL de Mr Olivier De Schutter, <http://www.srfood.org/index.php/fr>, Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le Droit à l'Alimentation, qui fait également autorité dans le domaine de la sécurité alimentaire et qui a clairement manifesté son support à l'approche européenne.

J'espère que toute cette information vous convaincra de l'engagement européen dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour Marc Debois
Céline Kakema
European Commission
EuropeAid - Development and Co-operation Directorate-General
Thematic issues Sustainable management of natural resources - Unit I2
SC15 - 4/004 - 1049 Brussels – Belgium
Celine.kakema@ec.europa.eu

UNQUOTE

Tout comme la note anonyme que m'avait adressée Madame Dujardin, la réponse officielle de la Commission fait l'impasse sur le détail de ma démonstration des dysfonctionnements de l'appui à la sécurité alimentaire et à la commercialisation des produits vivriers dans les pays dits « en développement ». Mais, cette réponse officielle de la Commission reprend toutes mes conclusions sans aucunement les infirmer.

En clair : cette réponse officielle de la Commission cautionne involontairement et implicitement la valeur et l'exactitude de mon document-diagnostic qui invalide les politiques d'appui des bailleurs de fonds, dont l'Union et la Commission européennes, aux stratégies de sécurité alimentaire des pays dits "en développement" depuis environ soixante ans !

Il en résulte que "la Communication adoptée en 2010 par la Commission (jointe), suite à un long processus de consultation impliquant les États membres, les pays bénéficiaires, les représentants des organisations paysannes du nord et du sud, les organisations non gouvernementales actives dans ce domaine, la société civile et les organisations internationales spécialisées", constitue un document obsolète, purement théorique, parfaitement incapable d'être utilisé comme un instrument de travail effectif, efficient, réaliste et rationnel en ce domaine.

Aussi, est-il particulièrement stupide, inepte, de déclarer : "il n'est pas envisageable à court terme de revoir cette politique qui d'ailleurs a reçu un soutien très large des parties prenantes consultées". **En effet, cela consiste à dire : "comme le démontre votre document-diagnostic, nous savons que nous sommes dans l'erreur la plus totale mais nous ne pouvons pas revenir en arrière"...**

Cette attitude est impardonnable en termes d'utilisation des fonds financés par les citoyens-électeurs-contribuables européens ainsi qu'irresponsable en matière d'appui à la sécurité alimentaire des pays dits "en développement".

J'ose espérer que cesseront votre surdité et votre aveuglement face au diagnostic que je vous sou mets et que vous accepterez enfin d'ouvrir un dialogue rationnel et objectif de manière à remanier la politique de l'Union et de la Commission européennes en matière d'appui à la Sécurité Alimentaire des pays dits "en développement".

En conséquence de ce qui précède, je réitère instamment ma proposition de Communication sur la Sécurité Alimentaire (quantitative) pour le Conseil Européen des Chefs d'États & de Gouvernements ainsi que, après que vous aurez étudié mon document-diagnostic et mes autres courriers, ma demande d'un rendez-vous téléphonique avec vous, à une date et une heure à notre mutuelle convenance, afin que nous puissions échanger sur ce sujet extrêmement important, vital pour les populations rurales des pays dits « en développement ».

Croyez, cher Monsieur van Rompuy, en ma meilleure considération
Jean-Pierre Llabrés

5.2. **Ce courriel du 7 juin 2011 est resté sans réponse à ce jour...**

6. Courriel de Llabrés à van Rompuy ; 20 juin 2011

Sujet : ARES 256945 - Sécurité alimentaire

De : "Jean-Pierre Llabrés" <Jean-Pierre.Llabres@laposte.net>

À : Marina.Stas@european-council.europa.eu

CC : Davine.DUJARDIN@consilium.europa.eu, Jose-Manuel.Barroso@ec.europa.eu, Arianna.Vannini@ec.europa.eu, Andris.Piebalgs@ec.europa.eu, Maud.ARNOULD@ec.europa.eu, Fokion.FOTIADIS@ec.europa.eu, Mathieu.BRIENS@ec.europa.eu, Philip.Mikos@ec.europa.eu, Marc.Debois@ec.europa.eu, Willem.OLTHOF@ec.europa.eu, Jennifer.KEEGAN-BUCKLEY@ec.europa.eu, Angel.Boixareu@consilium.europa.eu

Date : 20 juin 2011, 08:06:18

Objet : Communication sur la Sécurité Alimentaire (quantitative) pour le Conseil Européen des Chefs d'États & de Gouvernements

Monsieur van Rompuy,
Mesdames et Messieurs les responsables (? ? ?) du Conseil et de la Commission,

Vous n'avez pas daigné répondre à ma correspondance du 7 courant. Dont acte.

Depuis début mars 2011, après un dialogue de sourds dû à l'insipidité de vos réponses, je contemple le lamentable et obscène étalage de votre incontestable incompetence et de votre incommensurable inintelligence.

En effet, vous avez été incapables de saisir l'alternative qui s'offrait à vous pour vous débarrasser des problèmes que vous pose mon diagnostic sur les carences et inepties de votre politique d'appui à la Sécurité Alimentaire et à la Commercialisation des Produits Vivriers dans les pays dits "en développement".

Cette alternative est la suivante :

1)

Démontrer que mon diagnostic est totalement erroné, ou, a contrario,

2)

Démontrer que les recommandations résultant de mon diagnostic sont d'ores et déjà parfaitement intégrées à votre politique d'appui à la Sécurité Alimentaire et à la Commercialisation des Produits Vivriers dans les pays dits "en développement".

Dans tout cela, le pire est que vous allez continuer, sans doute avec la meilleure bonne conscience du monde et sans aucune honte, de conduire la même inepte politique au mépris du respect dû à l'engagement des fonds financés par les citoyens-électeurs-contribuables européens ainsi qu'aux producteurs de vivriers que vous prétendez aider à se développer dans les pays dits "en développement".

Vos institutions sont responsables d'un échec qui dure depuis une soixantaine d'années. Pour combien de décennies encore êtes-vous prêts à assumer la continuation de cet énorme échec ? Ne redoutez-vous pas le jugement de l'Histoire quant à votre responsabilité ?

Pour vous débarrasser du problème que je vous pose, allez-vous vous contenter de m'opposer un bien trop commode silence définitif, inintelligent, abruti ?...

En dépit de ce qui précède, en témoignage de ma bonne volonté et de mon ouverture d'esprit, je réitère instamment ma proposition de procéder, devant le Conseil Européen des Chefs d'États & de Gouvernements, à une Communication sur la Sécurité Alimentaire (quantitative) et sur la Commercialisation des Produits Vivriers, sujets extrêmement importants, vitaux pour les populations rurales des pays dits « en développement ».

Croyez, Monsieur van Rompuy, en ma considération la plus circonspecte.
Jean-Pierre Llabrés